

La Musique

Revue mensuelle

SOMMAIRE :

Paf ! des tuiles... ..JEAN AUBOIS

Notre chant national
BLANCHE GAGNON

Musique et Musiciens à
Québec. Souvenirs d'un
amateurN. LEVASSEUR

Musique d'église — L'orgue et
les organistes ..C.-H. LEFEBVRE, S. J.

Le Congrès international de
Chant grégorien ALFRED POULIN

Gounod et la musique
sacrée. — Ch. IVMICHEL BRENET

Joseph Bonnet...J.-ARTHUR BERNIER

Echos et Nouvelles. — Concerts.
Variétés.

Abonnement : \$1.00 par année

Le numéro, 10 sous

Parait le 15 de chaque mois

LA MUSIQUE

Revue mensuelle

Publiée sous la direction de Omer Létourneau et Hector Faber

COLLABORATEURS :

M. JEAN AUBOIS
M. J.-ARTHUR BERNIER
R. P. LOUIS BONVIN, S. J.
M. OCTAVE BOURDON
R. P. J. BÉRICOT, S. M. M.
Mademoiselle VICTORIA CARTIER
M. l'abbé JOSEPH DESMET
M. LOUIS-JOSEPH DOUCET
R. P. EMILE FONTAINE, S. J.
Mademoiselle BLANCHE GAGNON
M. HENRI GAGNON
M. J.-A. GILBERT

Madame MARIA LAGACÉ-GIRARD
R. P. C.-H. LEFEBVRE, S. J.
M. ARTHUR LETONDAL
M. N. LEVASSEUR
M. l'abbé OLIVIER MAURALT, P. S. S.
M. XAVIER MERCIER
M. le docteur J.-G. PARADIS
M. le chanoine J.-R. PELLETIER
M. FRÉD. PELLETIER
S. M. de S. M.
M. E. STIÉVENARD
M. EDM.-J. TRUDEL

Administration :

20, Côte de la Montagne, Québec

Téléphone 6349

Adresser toute correspondance à l'administration.

ABONNEMENTS :

CANADA, un an \$1.00
ETRANGER, un an 1.50

L'abonnement part de janvier et est payable d'avance. Les numéros parus sont envoyés aussitôt inscription. La collection de l'année 1919 se vend \$1.25 (par la poste, \$1.35)

Prière de faire remise par mandat-poste ou chèque payable au pair à Québec.

LA MUSIQUE est en vente chez les marchands de musique et dans les principaux dépôts de journaux.

La Banque Provinciale du Canada

Capital et réserve.....\$ 3,000,000
Actif au-delà de..... 35,000,000

Plus haut intérêt alloué sur les dépôts à l'épargne

Succursale Basse-Ville : J.-Alph. Fugère
" Boul.-Langelier : J.-A. Dubois

Encanteurs Licenciés

Marceau & Fils

Marchands de Meubles

288, rue St-Joseph, - Québec.

Téléphone 2453

"VERS LE PROGRÈS"

Le Conservatoire National de Musique

**Siège social: 312-est, rue Sainte-Catherine
Montréal**

J.-N. CHARBONNEAU, DIRECTEUR.

Les Examens

Fidèle à sa devise, le Conservatoire National s'intéresse vivement au progrès de l'art en notre pays. Son action constante pour améliorer le système de l'enseignement de la musique est hautement appréciée des musiciens et des congrégations enseignantes. Ses programmes d'examens, toujours soigneusement élaborés, rendent d'utiles services à la cause de l'éducation musicale.

Les examens de musique prennent chaque année un grand développement. Il n'est pas superflu, cependant, de faire observer que la préparation à ces examens doit être faite avec discernement et *moralité*, c'est-à-dire, se réaliser de longue main et offrir à l'élève la meilleure garantie d'une formation intellectuelle et artistique.

À ce point de vue, le programme d'études du Conservatoire National est particulièrement propre à être mis entre les mains des élèves. Instructif et intéressant pour tous les degrés, il contient la filiation logique des connaissances nécessaires et indispensables à la culture générale du musicien. Loin de nuire à l'initiative personnelle du professeur, il seconde et fortifie son enseignement.

Les principales maisons d'éducation de Montréal, d'Ottawa et de Québec l'ayant adopté, des examens annuels seront tenus, à l'avenir, dans ces trois villes, durant le cours du mois de juin. Les renseignements à ce sujet seront fournis aux endroits suivants :

Bureau du Conservatoire, 312-est, rue Ste-Catherine, Montréal.
Administration de la *Musique*, 20, Côte de la Montagne, Québec
Maison-mère des Sœurs Grises, rue Water, Ottawa.

Musique et Broderie Française

Nous avons tout ce qui est joli en musique Française, tous les opéras qui se chantent à Montréal : *Miraillo, Mignon, Le Caid, Carmen, Jean de Nivelle*, etc.

Nous faisons toutes les broderies pour Robes, Chemisettes, Linge de Maison, Trousseaux, Layettes, Rideaux, etc.

Broderie Religieuse et pour Uniformes civils et militaires.

CADEAUX DE FÊTE UTILES ET AGRÉABLES

RAOUL VENNAT :: 642, rue St-Denis, Montréal.

Tel. Est 3065

Agent pour le Canada du *Courrier Musical*, le *Monde Musical*, la *Petite Maîtrise*, la *Tribune de St-Gervais*, la *Tribune Musicale*. Spécimens adressés sur demande.



Les Orgues Casavant

SONT CÉLÈBRES



Au delà de 800 ont été construites par la MAISON CASAVANT FRÈRES, dont 65 à quatre claviers, 197 à trois claviers, 538 à deux claviers, etc.



CASAVANT FRÈRES

FACTEURS D'ORGUES

SAINT-HYACINTHE, Qué.

MUSIQUE EN FEUILLES

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ASSORTIMENT DES PLUS COMPLETS

BEAUDRY FRÈRES

ENR.

263, RUE SAINT-JEAN

Tél. 833

PHOTOGRAPHIE D'ART

PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE

Pour les taux d'annonce, s'adresser à L'IMPRIMERIE MODÈLE, 20, Côte de la Montagne.

Lavigueur & Hutchison

SEULS REPRÉSENTANTS DES
CÉLÈBRES PIANOS

HEINTZMAN & CO.

(LE FAVORI DES ARTISTES)

Distributeurs des Grafonolas COLUMBIA et seuls agents des merveilleux IMPÉRIAL,
reproduisant tous les records de n'importe quelle marque

—
CONDITIONS DE PAIEMENT LES PLUS FACILES
—

81, RUE ST-JEAN

Succursale : 54, rue St-Joseph.



Professeurs et Amateurs de Musique

AVEZ DES INSTRUMENTS DE PREMIER GOUT

—
QUE PENSEZ-VOUS des marques de piano CHICKERING — PRATTE — BELL —
DOMINION — WISEMAN — ROSSINI. Vous qui êtes connaisseurs ne
pourrez dire autre chose que chacune de ces marques comparées aux prix que
nous les vendons sont réellement supérieures.

Nous avons aussi une collection complète d'instruments de toutes sortes tel que
Violons, Flûtes, Clarinettes, Cornets, etc., etc.

Un choix très varié de musique en feuilles, profane ou sacrée, ainsi que méthodes
pour instruments.

Nous gardons toujours en magasin les derniers records parus et avons une sélection
de au-delà de 10,000.

—
UNE ATTENTION TOUTE SPÉCIALE EST APPORTÉE AUX COMMUNAUTÉS
RELIGIEUSES ET AUX PROFESSEURS

MUSIQUE

197, rue St-Joseph

Eug. Julien & Co
QUÉBEC

MEUBLES

Angle St-Joseph et
St-Valier.

1230, rue St-Valier.

Hermann Courchesne

J.-Albert Gaubin

Gaubin & Courchesne

Pianos — Orgues — Violons — Musique en Feuilles
Victor-Victrolas — Disques "Victor"
Musique Classique et Populaire — Musique Religieuse
Editions Européennes et Américaines



252, rue St-Joseph.

142, rue St-Jean

QUEBEC.

TEL. 4626

TEL. 4345



Québec et Montréal

The American Fashion House

COSTUMES, ROBES ET MANTEAUX

Les dames sont cordialement invitées à venir examiner nos dernières créations.

DEUX MAGASINS :

69, RUE BUADE
Téléphone 4975

369½, RUE ST-JOSEPH
Téléphone 7832

Paf! une tuile...



— Ah ! bien, Monsieur...
 — Quoi encore, Aurélie ?
 — C'est vraiment pas chrétien !
 — Parlez donc ! Qu'y a-t-il ?
 — Votre courrier, ce matin...
 — Bien oui, après ?..
 — Ce qu'il y en a des lettres, des colis !..

— Oui ?.. ce n'est pourtant pas ma fête.

— Jamais je n'aurais pu toute seule... Bonheureusement Toinon, mon neveu, m'est arrivé ; mais il a les pieds gros comme la tête !.. Vous savez ? la boue.. et la boue de la Beauce !

— A l'oeuvre, Aurélie ! Montez-moi tout cela dans l'antichambre, ici près !.

— Oui, monsieur, un instant !.. Toinon ! apporte donc la petite flûte, en bas, qui est près de la grosse caisse !

— La petite flûte ? Aurélie, que chantez-vous là ?

— Bien oui, Monsieur, c'est une espèce de tube en carton creux... J'ai regardé dedans à la lumière ; c'est plein de petites taches noires !..

— De la musique, sans doute !.. Pourvu que ce ne soit pas un auteur qui sollicite une appréciation...

— Tenez, monsieur, voici !

— Bien, Aurélie. Maintenant vite à l'oeuvre avec le neveu !

— Oui, monsieur. Toinon, ne t'en vas pas !

— Un manuscrit musical, ça y est !

— Paf ! une tuile !

* * *

Un coup d'oeil sur ce chef-d'oeuvre... Tiens, qu'est-ce qui tombe ?.. Une lettre !.. Oh ! l'imprudent ! Et les règlements postaux ?.. Lisons, tout de même :

« Cher Monsieur,

« Permettez-moi d'adresser à votre indiscutable compétence...

(ça, c'est pour mon rhume)

...une oeuvre que je ne crois pas indigne de votre attention, étant le fruit de veilles prolongées,...

(misère ! j'en baille déjà !).

« C'est une sonate, ma soixante-treizième !..

(bigre ! un vrai serpent à sonates !)

...Je l'intitule « Sonate pyrotechnique » (pour le coup, les gens n'y verront que du feu !)

...et je serais comblé, cher Monsieur, si vous me faisiez l'honneur grand d'en accepter la dédicace-hommage !

« A tout évènement, je la sou mets à votre impartiale appréciation que je sais d'avance devoir être élogieuse,...

(me voilà dûment prévenu !)

...étant donné le cachet très original que j'ai su imprimer à des idées absolument personnelles sur le caractère de tonalités inexplorées jusqu'ici...

(ô modestie des compositeurs !)

...de la majeure partie des musiciens.

« Dans l'assurance d'un verdict favorable de votre part, je me dépose à vos pieds, cher Monsieur, avec l'assurance de ma plus entière considération.

JEHAN DELOUTRE-COUTANCES »

Paf ! une tuile !..

Mais il est impayable ! Il n'y va pas de main morte, ce géant de l'outrecuidance ! Que je devienne le jury des gens en mal de composition ? merci, bien ! Frappez ailleurs, M. Jehan !..

* * *

Voyons cette autre... Une écriture nerveuse de femme, ou plutôt de femme nerveuse, avec... un petit parfum ai-

gre-doux !... Faisons sauter le cachet et lisons :

« Cher Monsieur,

« Je veux vous faire part d'une surprise. Je sors de chez une bonne amie à moi. Imaginez ! Elle qui ne sait pas une ligne de musique a fait l'acquisition d'un piano ! Oui, d'un beau piano droit, et neuf, et superbe à voir, et pas dispendieux ; lorsque pourtant les choses ont si fort haussé, surtout les jupes ! (mademoiselle oublie un peu la baisse des corsages !)

« J'en poufferais de dépit si je n'avais éventé son joli truc. Son piano, il est un peu comme elle : il n'a point d'entraî-les, ou si vous aimez mieux, de mécanisme ; pas de table d'harmonie, ni cordes, ni marteaux ; un clavier, une console en placage prétentieux. C'est tout. « Vois, m'a-t-elle dit toute glorieuse, j'en fais une étagère à bibelots ! » « Commode » ! ai-je répondu ; « trop commode même », ai-je pensé.

« Mais où vient l'in vraisemblable, le croirez-vous, cher Monsieur, et pourtant, rien de plus vrai : son piano-fantôme, elle l'a habillé ! Il est habillé ! Tout ce qu'il y a de plus habillé ! Plus même que maintes de mes connaissances !

« A voir cet étalage j'ai failli échapper un : « Oh, chérie ! vraiment c'est trop d'abnégation ; tu devrais pratiquer la charité bien ordonnée et commencer par te... »

Paf ! une tuile !

Tout de même, pas banale cette mode de vêtir les pianos ; peut-être passera-t-elle à la fine moitié du genre humain, en train de la négliger.

Sur un piano aussi confortablement drapé, l'exécutant pourra savourer après exécution, — ou même pendant, par des gens peu gênés mais gênants, — des appréciations dans ce goût : « Il ne manque pas d'étoffe », ou encore, « quelles sonorités agréablement voilées ! » etc.

* * *

Tiens ! Une lettre pour Aurélie !..

Comme si je n'avais pas assez de mon courrier !

Heureusement que ce n'est jamais long, Aurélie ne sachant lire que l'imprimé, je lui déchiffre ses lettres, et comme c'est l'orthographe phonétique que ses correspondants emploient, il me faut prévoir sous peine de ne rien comprendre.

Lisons tout haut :

« Ma chère Aurélie,

« Nous sommes tous en bonne santé, excepté tante Riette qui a été bien malade, même qu'elle en est morte, à preuve que nous sortons de ses funérailles. Tu sais qu'elle était depuis longtemps *branchipe*, avec cela qu'elle avait l'*apse* ! Depuis un mois, le nouveau docteur lui avait prescrit de manger de la *diète* mais la pauvre tante n'a pas pu s'y habituer. Elle est défuntisée la veille d'avant-hier. Si tu savais le beau service ! L'orgue n'a pas cessé de jouer tout plein, et cette bonne tante qui ne pouvait s'empêcher de pleurer quand l'orgue criait fort, parce que ça la « dénarrait » ! elle a dû être bien heureuse.

« Et puis quel beau chant ! Entre la levée du corps et la messe, Pitou Marchessault a chanté un grand *Pie Jesu*, qui a duré près de dix minutes. Puis à l'offertoire, M. Albin Riflard a monté à l'orgue exprès pour exécuter un autre *Pie Jesu* qui était exactement le même. Puis après la messe, avant le Libera, le cousin Herménégilde Sinbatan a chanté un autre *Pie Jesu* qui se trouvait encore le même que les deux autres. La seule différence, c'est qu'il n'a pu donner la dernière note : l'émotion lui coupait le souffle, et puis son auto l'attendait et il craignait de manquer le train de *neuf heures et demie*...

« Pour un beau service, c'en était un, et tous les parents sont sortis bien contents !... »

C'est égal, cette chère tante qui était si agile toute sa vie, dire qu'elle a dû s'en aller sur trois *Pie* !...

— Aurélie, vous avez une lettre !

— Monsieur, je monte dans un instant ! Conservez-là !..

Jean AUBOIS

NOTRE CHANT NATIONAL



Les deux chansons populaires si connues : *A la claire fontaine* et *Vive la Canadienne*, ont été longtemps considérées comme les airs nationaux du Canada français. Cependant, leur caractère et leur facture ne pouvaient les faire adopter à ce titre d'une façon définitive, et M. Ernest Gagnon, dans son ouvrage intitulé : *Chansons populaires du Canada*, avait déjà écrit, à ce sujet, que les mélodies de la *Clair fontaine* et de *Vive la Canadienne* nous « tenaient lieu de chant national en attendant mieux. » Plusieurs années après la publication de ce recueil, M. Gagnon prenait lui-même l'initiative de doter notre pays d'un vrai chant national.

En 1880 devait avoir lieu, à Québec, le premier Congrès catholique des Canadiens-Français. Monsieur Gagnon, secrétaire du comité d'organisation, invita Calixa Lavallée à composer de la musique pour un hymne national. L'artiste se mit à l'œuvre et convoqua bientôt chez lui les principaux musiciens de la ville afin de soumettre trois manuscrits à leur appréciation. Le jour, ou l'heure, ne convenant pas à tous, MM. Ernest et Gustave Gagnon furent les seuls à s'y rendre. Leur choix s'accorda avec les préférences de l'auteur lui-même pour celle des trois compositions qui était, de fait, bien supérieure aux deux autres.

Monsieur Gagnon demanda à l'honorable juge A.-B. Routhier, le président du Congrès, d'écrire des paroles sur cette musique ; et, pour lui en indiquer le rythme, il suggéra comme exemple :

O Canada, terre de nos aïeux...

croquant que M. Routhier n'en retien-

drait que la mesure, et ne se doutant pas qu'il venait d'entonner lui-même le premier vers de notre chant national.

Ce chant, harmonisé à quatre voix par l'auteur, fut publié avec portrait de Son Excellence l'honorable Théodore Robitaille, alors lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

Le Congrès du mois de juin 1880 avait été associé à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste. Un certain nombre de représentants de la vieille France, notamment M. Claudio Jannet et M. le comte Jules de Foucault, ainsi que des délégués des principaux centres canadiens et acadiens des États-Unis et des Provinces maritimes, étaient venus prendre part à ces fêtes inoubliables, marquées par les plus éloquents manifestations de foi et de patriotisme.

La messe fut célébrée sur le terrain historique des Plaines d'Abraham. Deux chœurs, dont l'ensemble comptait 600 voix, rendirent admirablement la *Messe Royale*, harmonisée pour la circonstance par M. Gustave Gagnon. Le premier chantait à 4 parties, avec accompagnement des fanfares militaires, et alternait avec un chœur à l'unisson, composé des sociétés chorales des paroisses environnantes et soutenu par les « Harmonies » de Montréal, invitées à prêter leur concours aux musiciens québécois.

L'hymne national, exécuté pour la première fois à l'occasion de ces démonstrations grandioses, souleva un enthousiasme général et devint bientôt populaire dans tout le pays. Convenant à la musique instrumentale comme aux chœurs harmonisés ou à l'unisson, il fut joué pendant longtemps chez nos compatriotes de la

Province d'Ontario, qui finirent par y adapter des paroles anglaises. Et maintenant, les deux grandes nationalités qui vivent sous le ciel d'une commune patrie, chantent—chacune dans sa langue respective—le même air national. C'est ainsi que, de part et d'autre, l'on peut

.....garder dans l'harmonie
Sa fière liberté

ainsi que l'a chanté le poète de notre hymne patriotique.

* * *

Me sera-t-il permis de rappeler ici un fait touchant,—du moins l'est-il à mes yeux par l'importance que l'on attache d'ordinaire à tout ce qui rend « le son d'une âme », surtout lorsqu'il s'y mêle le pressentiment d'un adieu.

Environ trois semaines avant sa mort, M. Ernest Gagnon avait fait

l'acquisition d'un nouveau piano. Déjà affaibli par l'âge et par la maladie, sa vie se consumait rapidement, et l'on savait, hélas ! que cet instrument serait le dernier sur lequel sa main tremblante allait ressaisir,—comme toujours, au contact du clavier,—la vigueur de son jeu intensément expressif. L'on se demandait, avec une secrète émotion, par quelle musique il allait inaugurer ce piano et, pour ainsi dire, en consacrer les touches : car, à ce moment-là, tout prenait, pour les siens, le sens pathétique d'un dernier souvenir.

L'artiste patriote joua lentement, et de toute son âme, notre chant national : *O Canada !*

Blanche GAGNON

NOTE.— L'hymne national doit être chanté à l'unisson lorsque, dans une foule, on le chante par cœur ; et l'on doit en suivre le texte jusqu'aux dernières notes, et non pas attaquer, pour finir, la note sensible se résolvant sur la tonique supérieure.



VARIÉTÉS

Un célèbre musicien disait un jour : « Quand mes enfants iront au collège, j'y mettrai comme condition qu'ils soient dispensés des leçons de chant. Elles apprennent fort peu de musique et trop souvent elles gâtent la voix pour toute la vie. »

Il peut y avoir des personnes qui ne s'inquiètent guère de cet état de choses ; mais nous les prions de considérer que ce qui gâte l'organe du chanteur, ne porte pas moins de préjudice à la voix de l'orateur, de l'avocat et du prédicateur. C'est aux écoles primaires qu'il faudrait d'abord poser à l'enseignement vocal une base éclairée. C'est donc avant tout dans les Ecoles Normales,

pépinières d'instituteurs, qu'un enseignement solide et sûr doit se donner, ainsi qu'une méthode pédagogique simple mais efficace.

* * *

Un richard anglais des moins prodigues voulut faire mettre en musique une pièce de vers qui lui plaisait énormément. (Aoh ! beaucoup fort !) Il adressa sans façon à un compositeur de talent sa demande qu'il terminait par ces mots : « Envoyez vite chant ; si bon, enverrai chèque. » Quelques jours après la réponse du musicien lui arrivait : « Envoyez vite chèque ; si bon, enverrai chant. »

Musique et Musiciens à Québec

Souvenirs d'un amateur

— PAR —
N. LeVASSEUR

Collige fragmenta ne pereant !

(suite)

On peut facilement se figurer la besogne que Dessane s'était mise sur les bras.

Cependant, le 8 mai, on le trouvait annoncé comme devant diriger l'exécution d'une opérette comique en un acte : le *Farfadet*, musique d'Adolphe Adam, paroles de Planard. Les lettres-circulaires étaient adressées au nom d'un comité dont Monsieur (plus tard sénateur) Hector Fabre était le président, et Monsieur Eugène Hamel, artiste-peintre (aujourd'hui fonctionnaire public), le secrétaire, et fixaient la date de la représentation à vendredi, 19 mai, à la Salle de la *National School*, (aujourd'hui Salle Loyola) rue d'Auteuil.

La soirée commençait par *Une position délicate*, comédie en un acte de Charles Bernard. Personnages : M. de Treneuil, Hector Fabre ; M. de Marancey, W. C. Languedoc ; Amélie, femme de Treneuil, Mlle Joséphine Languedoc (Madame Pranschnikof) ; Madame de Marancey, Madame Fabre ; Fritz, domestique, Eugène Hamel.

La scène se passe dans un hôtel, aux eaux de Bade.

La soirée se terminait par le *Farfadet*, sous la direction d'Antoine Dessane. Personnages : Le Bailli, Ch. Prendergast ; Marcelin, Eugène Hamel ; Bastien, Hector Drolet ; Laurette, Mlle Nancy Dessane ; Babet, Mlle Joséphine Languedoc.

La scène se passe dans un moulin.

Soirée charmante à laquelle les sommités de la société française et anglaise de Québec assistaient sur invitation.

Voici maintenant le programme du premier grand concert du Conservatoire national de musique, à la Salle de musique, mercredi, le 28 juin 1871. Avec la bienveillante permission du lieutenant-colonel William, la musique du 60e régiment prêtait son concours au concert.

Programme :

1ère partie

1° *Struensée*, grande polonaise de Meyerbeer, grand orchestre (50 exécutants) ; 2° Chœur du *Triomphe des Martyrs*, de Donizetti, (155 voix) ; 3° Grand duo de l'opéra d'*Haïdée*, d'Auber, MM. Elzéar Déry et Napoléon Legendre ; 4° Chœur et solo de la symphonie-cantate, *Gloire au Dieu tout-puissant !* de Mendelssohn, Mlle Phedora Venner ; 5° Air, *Tout arrive au gré de mes vœux*, de l'opéra *La Reine Topaze*, de Victor Massé, Madame Irma Dessane ; 6° Marche funèbre de la 3e symphonie de Beethoven, grand orchestre.

2e partie

1° *Les Francs Juges*, grande ouverture symphonique, de H. Berlioz, grand orchestre ; 2° Chœur et sextuor d'*Haïdée*, d'Auber, Mme et Mlle Nancy Dessane ; MM. Elzéar Déry, Hector Drolet et Napoléon Legendre ; 3° *Nous voilà seuls*, ballade du *Trouvère*, de Verdi, Mlle Phedora Venner ; 4° Chœur et solo de l'opéra *Le Songe d'une nuit d'été*... de A. Thomas, Mme Nap. Legendre ; 5° Valse de Marguerite, de *Faust*, Mlle Nancy Dessane ; 6° *Les Gardes Nobles*, pas redoublé, de A. Dessane, grand orchestre.

Directeur, Antoine Dessane. Prix d'admission, 50 sous, avec un supplément de 25 sous pour les sièges retenus d'avance.

L'organisation de ce concert ne s'était pas passée sans incident. L'orchestre étudiait l'ouverture des *Francs Juges*, d'Hector Berlioz, pièce sérieuse et pas commode d'exécution. Dans un mouvement assez rapide, au quatrième temps d'une mesure, il y a un coup de tambour et de cymbales à donner. Le musicien du régiment anglais, tambour et cymbaliste à la fois, manquait souvent ce coup-là en le donnant au premier temps de la mesure suivante, ce qui faisait rater l'effet voulu et provoquait la mauvaise humeur du directeur. A la dernière répétition, à la Salle de musique, même accroc à la partition, de la part du tambour-cymbaliste. On recommença le passage, le musicien resta incorrigible, tout averti qu'il fût.

Alors Dessane, qui souffrait déjà du mal qui l'emporta deux ans après, découragé, dégoûté, décida d'abandonner le concert. On eut beau lui représenter qu'il était bien tard pour abandonner la partie... pour un simple coup de tambour!... Les programmes étaient imprimés, les billets vendus, les places retenues. Rien n'y faisait, Dessane persistait dans sa décision.

Finalement, Arthur Lavigne qui était aux premiers violons, s'offrit de surveiller le malheureux tambour-cymbaliste; alors Dessane reprit et son pupitre et sa bague et la répétition. Grâce à l'intervention de Lavigne, le double coup de tambour et de cymbales tomba d'aplomb sur l'exact temps de la mesure.

Au concert, le lendemain soir, Arthur Lavigne prit ses mesures, le moment arrivé, pour assurer l'exécution du coup de tambour. Mais il avait compté sans les traînes solen-

nelles des chanteuses. En se rendant auprès du soldat, il en eut à écarter plus d'une demi-douzaine. L'ouverture des *Francs juges* marchait toujours. Enfin, Lavigne put se dépêtrer. Juste au moment où il allait indiquer le coup de tambour, celui-ci s'abattit ferme sur l'instrument avec un formidable coup de cymbales, mais... un temps en retard...

Je laisse à l'imagination la tête que fit Dessane. S'il eût été apoplectique, c'en était fait de lui. Il n'y avait pas à se révolter. Le concert marcha tout de même. Ce fut Lavigne qui souffrit le plus du mauvais coup. Dessane lui en tint longtemps rancune.

Antoine Dessane devait subir une autre mortification quelques jours après.

Dans son état maladif, il est vrai, la moindre contrariété prenait de suite un fort degré d'acuité. Dans ses *Impressions Musicales*, Mgr Tétu rapporte le fait suivant dont je n'ai jamais eu connaissance. L'abbé Proulx, grand vicaire et curé de Sainte-Marie de la Beauce, étant mort le 6 juillet 1871, il s'agissait, et avec grande raison, ajoute Mgr Tétu, de lui faire les funérailles les plus solennelles.

Or, il arriva que l'archevêque Taschereau, étant à faire sa visite pastorale, ne crut pas pouvoir l'interrompre, changer son itinéraire, pour aller chanter le service et prononcer l'oraison funèbre. Ce fut le grand-vicaire Cazeau, ami intime du défunt, qui représenta le prélat absent.

Il fallait un artiste pour toucher, à une aussi grande cérémonie, l'orgue de Sainte-Marie de la Beauce. Il n'y avait tout naturellement alors que Dessane en état de remplir ce haut rôle. Dessane fut invité et accepta. Mais il arriva au musicien de se trouver, dans l'endroit, en face d'un instrument fabriqué par un nommé Beau-

douin, de Saint Henri de Lauzon. De cultivateur qu'il était, Beaudouin s'était un jour improvisé facteur d'orgues, tout comme un autre se fait rebouteur. Cependant, il n'y a pas lieu de dédaigner pareilles gens à la campagne. Il sont dans une notable mesure, l'intuition du métier, et rebouteurs, vétérinaires, ou facteurs d'orgue, ils parviennent parfois à des résultats étonnants qui confondent les plus hauts diplômés.

Donc Dessane eut à traiter un orgue Beaudouin, qui n'était pas un Cavalier-Coll, tant s'enfallait. L'artiste joua tout de même, mais, dit Mgr Têtu, il dut, grandement et justement indigné, se servir de ses poings pour venir à bout d'un mécanisme absolument rebelle.

La saison de villégiature arriva et se prolongea jusque vers la fin de septembre. Durant les trois derniers mois de l'an 1871, la première audition sérieuse eut lieu vendredi, 24 novembre, à l'occasion de la sixième célébration de la fête patronale des musiciens, la Sainte-Cécile, par l'Union musicale, le matin par une messe à l'église Saint-Jean-Baptiste, et le soir par un concert de musique profane à la Salle de musique.

Voici de quoi se constituait le programme du concert.

1ère partie

1° Grand duo sur *Le Désert* de Félicien David, de Henri Herz, pour un seul piano ; 2° *Le lac*, élégie de Niedermeyer, Mlle Josephine Languedoc ; 3° Souvenir de *Guido et Ginevra*, solo de violoncelle, A. Dessane ; 4° Grande valse de Marguerite, de *Faust*, de Ch. Gounod, Mlle Nancy Dessane ; 5° *Bénédiction et serment*, de Liszt, duo pour piano, 4 mains, MM. F. W. Mills et Ant. Dessane ; 6° Air d'Alice, de *Robert le*

Diabole de Meyerbeer, Mlle Phédora Venner.

2e partie

Le Farfadet, avec les mêmes acteurs qu'aux précédents concerts.

Mais l'état de santé de Dessane se détériorait sensiblement déjà depuis plus de six mois. Au printemps de 1872, alors qu'il préparait une messe de Weber pour la Pentecôte, il dut abandonner la partie et suggéra à la Société Sainte-Cécile de venir m'offrir la sous-direction de la Société. Une délégation vint me trouver, et j'acceptai une invitation que je ne pouvais m'empêcher de regarder comme bien flatteuse de la part de Dessane et de la Société.

(à suivre)

N. LeVASSEUR.



VARIÉTÉS

Une boutade de C. Saint-Saëns

Le maître venait d'être élu membre de l'Institut. Dans le tas de lettre qui lui apportaient des félicitations, il découvre celle-ci : « Madame X... prie M. Camille Saint-Saëns, membre de l'Institut, de venir prendre une tasse de thé chez elle, samedi à 4 heures. On fera de la musique. »

Madame X..., veuve d'un fumiste (un vrai !) millionnaire, était du nombre de ces mécènes qui manifestent leur goût très vif pour la musique en obtenant des musiciens un concours inépuisablement gratuit.

Camille Saint-Saëns lut et relut l'invitation.... Et il répondit : « M. Camille Saint-Saëns, membre de l'Institut, sera chez lui samedi prochain, à 4 heures. *On ramonera....* »

MUSIQUE D'ÉGLISE

Instruction de S. S. Pie X sur la musique sacrée

(suite)

15a. — Bien que la musique propre de l'Église soit la musique purement vocale, il est néanmoins permis d'exécuter la musique avec accompagnement d'orgue.....

COMMENTAIRE

Deux remarques : 1o la voix humaine est l'interprète direct de la parole sacrée ; c'est la réflexion de Richard Wagner au sujet de l'admirable polyphonie païenne ; 2o, la liturgie n'impose pas l'orgue, elle ne le prescrit pas, elle l'admet à de certaines conditions que nous trouvons ci-après. (1)

16. — Le chant doit toujours prédominer ; l'orgue et les instruments devront simplement le soutenir sans jamais l'écraser.

COMMENTAIRE

D'après Wagner toujours, (2) l'introduction de la musique instrumentale fut le premier pas vers la décadence de la musique ecclésiastique. Et cela s'explique aisément par l'attrait de la nouveauté et le perfectionnement continu des instruments. L'orgue en particulier a subi, du fait de l'application ingénieuse de l'électricité aux différentes parties, — soufflerie, mécanisme, accouplements des claviers, — une transformation qui tient du prodige.

De là, l'augmentation, quasi à l'infini, du nombre de jeux et de la puissance de l'ensemble.

De là aussi, fâcheusement, l'abus de la sonorité et l'excès dans l'accompagnement qui couvre les voix et les écrase, suivant le mot de Pie X.

17. — Il n'est pas permis de faire précéder le chant de longs préludes

ou de l'entrecouper d'interludes qui sont de véritables morceaux.

COMMENTAIRE

Cet article sera compris quand on aura dit qu'il ne faut pas faire attendre les célébrants, soit au début, soit au cours des offices religieux.

L'organiste, en prévoyant avec soin ce que requièrent ses fonctions, contribuera au décorum des cérémonies de la liturgie, et répondra par là, dans la mesure de ses dons, aux sages prescriptions de la religion.

Ces préliminaires posées, entrons dans quelques détails sur les orgues et les organistes.

Les bénédictions d'orgue donnent lieu à de pieuses effusions sur le caractère de l'orgue, ses voix puissantes, la majesté de ses accents ; je ne veux pas verser dans ce lyrisme de circonstance, propre aux orateurs et aux poètes, tel Victor Hugo :

L'orgue, le seul concert, le seul gémissement
Qui mêle aux cieus la terre !

Je me propose plutôt d'insister sur des points d'utilité pratique et trop souvent négligés.

Local de l'orgue

D'abord le local de l'orgue est généralement insuffisant en hauteur ou en étendue. D'ordinaire, pour ménager l'espace, on lui affecte une deuxième tribune à l'entrée de l'église (3). Comme l'architecture exige ou place une large verrière à cet endroit, l'orgue se trouve à l'obstruer, à enlever toute lumière, et à rendre inutile les frais encourus de ce chef et, dans ce conflit d'exigences plus ou moins dispendieuses, il résulte que les deux parties adverses, lumière et sonorité, sont toutes les deux en perte. (4)

Qu'arrive-t-il alors ? Ceci d'abord : que le local étant défectueux, on renforcera les jeux

(1) Les Russes du rite Grec n'ont ni orgue, ni instruments ; longtemps la chapelle Papale à Rome n'admit aucun instrument.

(2) Se rappeler que Wagner, loin d'être catholique, fut matérialiste et incroyant d'abord ; il serait devenu spiritualiste au contact avec la musique païenne.

(3) En réalité la place idéale serait dans une chapelle annexe à droite du sanctuaire.

(4) Qu'il serait à souhaiter que fut dressé, à l'usage des architectes d'église, un questionnaire détaillé, où seraient prévues les exigences diverses du chant, de la musique, du chauffage, de l'éclairage, etc.

au risque de les déformer, on les multipliera au détriment de la place à laisser à la chorale et au groupement efficace et commode des chanteurs; (5) ceci de plus, qu'on aura immobilisé dans cet orgue dispendieux un capital considérable, et qu'on trouvera là un prétexte pour éviter de nouvelles dépenses, indispensables pourtant, quand il s'agit de constituer un répertoire musical, et de rétribuer déceimment un organiste ou maître de chapelle; ceci enfin, que l'orgue étant le gros morceau, le chant passe au second plan, les chanteurs avec leur directeur aussi, et l'on en vient à cette anomalie d'avoir un solo d'orgue tapageur accompagné de quelques voix noyées dans ses sonorités, au lieu du chant pieux réclamé par les règlements de l'Eglise.

Inconvénients d'orgues trop grandes

Je pourrais ajouter que la manie des orgues à devis surchargé conduit aisément, ou plutôt forcément, à dénaturer cet instrument par l'addition de jeux dits de fantaisie, par où l'on tend à imiter l'orchestre, les cloches, et d'autres sonorités qui lui sont et lui doivent rester étrangères.

De fil en aiguille, l'orgue mal placé produit l'orgue renforcé, celui-ci l'orgue encombrant et dispendieux, quand il n'est pas l'orgue profane.

Mille fois mieux économiser, je n'ai pas dit lésiner, sur ce point, eu vue de former des organistes vraiment compétents, au double point de vue musical et liturgique.

Sous ce rapport le Canada français, si brillamment représenté par les Casavant dans la facture de l'orgue, a fort à faire pour se hisser au même niveau dans la formation de titulaires dignes des beaux instruments dont sont dotées bon nombre de nos églises.

L'organiste digne de ses fonctions ne s'improvise pas: il se prépare de longue main.

Encore ici faut-il s'entendre. Il ne s'agit pas en effet de voir à toutes les tribunes des virtuoses de première envolée, pas même des musiciens de concert, mais bien des organistes d'église suffisamment complets. J'entend, par là, qui soient au courant des rubriques, des prescriptions du Cérémonial en ce qui les concerne, qui aient le respect

des Règlements officiels et qui sachent y subordonner la gloriole personnelle et le désir de briller, pour se contenter du devoir bien accompli. J'entends en outre qu'au point de vue musical, ils soient des accompagnateurs adroits et rompus au métier, plutôt que de brillants exécutants, désireux avant tout de faire admirer un doigté étincelant, une exécution vertigineuse. C'est par la sobriété que se distingue un organiste vraiment liturgique.

Avant d'aborder le sujet de la formation satisfaisante d'un véritable organiste, je ne crois pas inutile de résumer brièvement les règlements du Cérémonial des Evêques concernant l'usage et le jeu de l'orgue:

1^o L'orgue (et la musique figurée) est permis tous les dimanches et à toutes les fêtes d'obligation. Sont exceptés: les dimanches de l'Avent et du Carême (sauf le 3^e de l'Avent et le 4^e du Carême où l'orgue est permis pour l'accompagnement et seulement durant la messe.) L'orgue est aussi permis le Jeudi et le Samedi saints au Gloria in excelsis. (6)

2^o Les jours où il est permis sans restrictions, l'orgue peut jouer à l'entrée et à la sortie.

3^o Aux offices des défunts, on ne joue pas de l'orgue. Cependant à la messe, si on chante de la musique, lorsque se taisent les voix l'orgue se tait également. Il n'est donc permis que pour des fins d'accompagnement, et ne doit jouer ni entrée, ni offertoire, ni élévation, ni sortie, ni interlude entre la messe et l'absoute.

Les antiennes entre les psaumes des vêpres, doivent être chantées, ou du moins récitées ou psalmodiées si on les remplace à la fin du psaume par un interlude.

(à suivre)

C.-H. Lefebvre, S. J.

(6) Il est tout à fait conforme à l'esprit liturgique de la Semaine sainte que du jeudi saint au samedi saint, l'orgue se taise (comme les cloches du reste) à toutes les cérémonies qui se font aux églises. Le chant sans accompagnement fait sur les âmes une impression spéciale de recueillement, voulu par l'Eglise, que rien supplée. De là, à porter sur les « pieux » concerts de Semaine sainte un jugement peu favorable, la transition est naturelle.

(5) On pourrait citer plusieurs cas d'églises et de chapelles où le local réservé au chœur est insuffisant, vu les dimensions exagérées de l'orgue.

Congrès international de Chant grégorien



LE Congrès international de chant grégorien qui a eu lieu à New-York, à la cathédrale Saint-Patrice, sous les auspices de la Société Saint-Grégoire d'Amérique, les 1er, 2 et 3 juin, est, sans doute, l'événement musical le plus important du genre qui s'est déroulé cette année sur le continent américain. De toutes les parties des Etats-Unis et du Canada sont accouru des délégations comprenant maîtres de chapelle et organistes, ainsi que plusieurs membres du clergé, qui ont suivi avec attention et intérêt les cérémonies qui ont eu lieu dans l'après-midi des deux premiers jours du Congrès.

Le chant était sous la direction du T. R. Père Dom André Mocquereau, O. S. B. prieur de Solesmes, — regardé aujourd'hui comme le personnage le plus compétent en matière d'études critiques grégoriennes, — venu spécialement de l'île de Wright, et du T. R. Père Dom Gatard, O. S. B. du monastère de Farnborough. Angleterre. M. Joseph Bonnet, le distingué organiste de Saint-Eustache de Paris, présidait au grand orgue.

C'était vraiment impressionnant de suivre et d'entendre l'exécution du chant grégorien, pendant les offices liturgiques, par les « Scholae » composées des séminaristes de Saint-Bernard de Rochester, de Saint-Joseph de Dunwoodie et de Sainte-Marie de Baltimore, chantant le Propre, assistées par 3,500 enfants — venant de 47 écoles diverses — sous la direction de Dom Gatard, rendant avec un ensemble parfait l'Ordinaire de la messe.

On a surtout remarqué l'exécution de la messe des morts, spécialement de l'*Offertoire* et du *Libera*, chantée, le deuxième jour, par les séminaristes de Saint-Joseph de Dunwoodie, ainsi que la non moins remarquable exécution de la Fête-Dieu, le dernier jour, par les séminaristes de Sainte-Marie de Baltimore sous la direction de Mgr Manzetti.

Cette suavité et cette douceur du chant sacré fait naître dans l'âme chrétienne le recueillement et la piété. « Le chant sacré, dit Dom Mocquereau, s'adresse à la partie supérieure de l'âme. Sa beauté, sa noblesse, proviennent de ce qu'il n'emprunte rien, ou le moins possible, au monde des sens ; s'il passe par eux, ce n'est

« pas à eux qu'il s'adresse. Rien pour les passions, rien pour l'imagination. Il peut traduire des vérités terribles, exprimer des sentiments énergiques sans sortir de sa sobriété, de sa pureté, de sa simplicité. »

C'est en plein New-York, dans sa plus riche cathédrale, que se sont déroulées pendant trois jours ces cérémonies liturgiques à jamais grandioses et mémorables, et si pieux de l'Eglise catholique, le chant grégorien ; dans ce New-York tourmenté où l'on entend tant de musique et de toutes les sortes !

Le succès a couronné les efforts des organisateurs de cette magnifique initiative, et ils rejoignent par le fait même le digne couronnement de leur vaillant travail pour une noble cause.

Puisse leur exemple s'imiter au Canada et que l'on soit convié dans un avenir rapproché à un Congrès international de Chant grégorien dans une de nos principales villes canadiennes françaises. C'est le vœu sincère que nous formulons.

Parmi les Canadiens français qui ont pris part au Congrès nous mentionnerons le R. P. Emile Fontaine, S. J., maître de chapelle à l'Immaculée-Conception de Montréal, l'abbé J.-G. Turcotte, maître de chapelle à la Cathédrale des Trois-Rivières, l'abbé Placide Gagnon, maître de chapelle à Notre-Dame de Lévis, le R. P. J. Leparoux, de North Battleford, Saskatchewan, MM. J.-F. Champagne, maître de chapelle à la Cathédrale d'Ottawa, Guillaume Dupuis, maître de chapelle à Notre-Dame de Montréal, U. Deschênes, maître de chapelle à Sainte-Cunégonde, et Hervé Cloutier, organiste à Saint-Henri, Montréal.

Tous ces congressistes, ainsi que le signataire de ces lignes, ont eu l'insigne honneur d'avoir avec le T. R. Père Dom Mocquereau une entrevue pendant laquelle ils ont pu poser différentes questions touchant la technique et la théorie du chant grégorien et recevoir de cette autorité compétente, les plus précieux conseils.

Ces conseils ils ne manqueront pas de les mettre en pratique et surtout d'en faire profiter tous les chanteurs dont ils ont la direction.

ALFRED POULIN,

Maître de chapelle à Saint-Charles de Limoilou.

Charles Gounod et la Musique Sacrée *

PAR
MICHEL BRENET

Ch. IV. — Gounod. Son influence, son caractère et ses talents



CHEF reconnu et glorifié de l'école française (1), Gounod avait un juste sentiment de sa propre valeur, et l'orgueil légitime de l'homme qui se sent supérieur et quelque chose.

Notre temps ne connaît plus le type presque perdu de l'artiste indifférent aux vanités et aux biens de ce monde, comme à ses injustices et à ses dédains : (2), le vieux Bach lui-même, s'il renaissait de nos jours, aurait peine à se renfermer dans sa tranquille et laborieuse existence ; il se produirait en public, ferait des tournées à l'étranger, vendrait à haut prix ses ouvrages, attacherait à son habit toute la brochette des ordres, poserait au moins chaque mois devant un photographe, serait tous les matins interviewé par un journaliste, et rédigerait de temps à autres un manifeste, à moins qu'il ne daignât signer périodiquement le feuilleton (musical) d'un grand journal.

Cette vie n'avait pour Gounod rien de déplaisant. Il s'y laissait doucement aller, sans fausse gloire ni fausse modestie ; très ombrageux vis-à-vis de la critique, il ne se cachait point d'aimer la louange. Ce n'est pas lui qui eût jamais mystifié les curieux et rebuté les reporters ; à supposer qu'il eût porté, au lieu de la fictive couronne de laurier et d'olivier, une couronne souveraine, des voyages incognito ne l'auraient point tenté, mais plutôt ceux où le prince se montre au peuple dans tout l'appareil de sa puissance.

Gounod se montrait volontiers et un peu partout, laissant reconnaître sa belle tête, depuis bien des années blanchie, toujours jeune pourtant par l'expression pleine de vie, par l'attitude élégante et fière : au théâtre, aux séances de la Société des concerts, aux offices chantés de Saint-Gervais, à la messe d'une heure de Saint-

Augustin, on le regardait beaucoup, et il ne l'ignorait pas ; il aimait entendre chuchoter : « C'est Gounod » et sentir tournés vers lui les yeux ou les lorgnettes. Chaque fois qu'il prenait la plume ou la parole, il se savait contemplé, non pas par quarante siècles, mais par beaucoup d'admirateurs.

Comme chrétien, il vivait sous l'oeil de Dieu ; comme artiste, sous l'oeil de la foule ; et si sa foi enseignait à ne pas craindre l'un, il savait supporter l'autre sans lassitude ni déplaisir. Y échapper par une fugue lointaine et mystérieuse, comme celle de son ami Saint-Saëns aux îles Canaries, ne lui vint jamais à l'idée.

Par une conséquence naturelle, habitué aux couronnes de roses, il les voulait sans épines. La critique lui était amère, malgré qu'il crût s'y soustraire en proclamant son inanité.

Comme beaucoup de grands hommes, il nourrissait de ces haines tenaces ayant pour secrète origine la cuisson d'une vieille blessure, de ces rancunes sourdes de frères d'armes, jaloux malgré eux d'une victoire étrangère, d'une influence acquise par d'autres voies. Père du gounodisme, dont le règne en tant qu'école artistique avait été assez court, ou du moins bien mitigé, il ne pouvait souscrire au wagnérisme, plus lentement établi, mais plus fortement enraciné et plus universellement propagé.

Ses amours égalaient ou surpassaient ses haines en véhémence : les unes entretenaient les autres. En brûlant devant Mozart des bûchers d'encens, il espérait que leur fumée irait ternir l'auréole importune de Wagner. C'était un culte pour lui que Mozart, c'était aussi une protestation.

Un de ses premiers portraits le représentait au piano, avec, sur le pupitre de son instrument, la partition de *Don Juan* ; un des derniers le montra, serrant sur sa poitrine un gros volume dont la reliure, tournée du bon côté, offrait le même titre. Dans ses dernières années, son petit livre, le *Don Juan* de Mozart, résuma enfin sous

(1) Bizet écrivait de lui, vers 1858 : Il m'a toujours été impossible de le juger. Dominé par le fluide sympathique de cet homme si supérieur à moi par l'âge et le degré de développement intellectuel, j'ai subi son influence complète...

(2) Cependant César Franck et Bruckner illustrent bien l'un et l'autre ce type devenu certainement plus rare de nos jours.

forme dithyrambique cet amour très sincère, en même temps très calculé. (3)

Gounod avait la plume facile et sans aller jusqu'au feuilleton, il ne se faisait pas prier pour exprimer publiquement ses opinions artistiques : il parlait alors avec toute la vivacité d'un poète qui sent et ne réfléchit pas toujours. Qu'ils fussent émis solennellement dans une lettre destinée à la publicité dans un article, dans un livre, ou bien seulement prononcés dans une conversation aussitôt divulguée, ses moindres jugements étaient recueillis, écoutés, acceptés par tous ceux dont sa musique avait conquis l'admiration ; les discuter, semblait à peine permis ; une presse fidèle les répandait ; et des commentateurs zélés y ajoutaient leurs gloses. On en vit qui tentèrent d'entamer une campagne en faveur de l'élection de Gounod à l'Académie française. L'oiseau périt dans l'œuf, et le maître n'en devint ni plus grand ni plus petit. C'était l'illustre musicien, non l'écrivain, dont on pouvait ainsi hasarder la candidature : car,

(3) Le ton de l'admiration y règne d'un bout à l'autre, avec une uniformité désespérante. Même dans *Don Juan*, on peut distinguer, à côté de passages où Mozart s'est distingué, quelques traits faibles, ou même démodés. On eût aimé à voir l'auteur distinguer ces passages, et une ou deux paroles de critique eussent donné cent fois plus de force à ses éloges.

(R. P. SOULLIER)

en littérature, ses titres étaient fragiles. Il n'avait ni la correction et l'élégance vraiment académique d'Halévy, ni la verve caustique et l'originalité puissante de Berlioz.

Gounod intéressait surtout quand il parlait de lui, et que, entraîné par ses antipathies ou ses inclinations personnelles, il se trahissait tout entier.

Comme écrivain, il aimait les mots à effet, les mots soulignés, en italique, qui ressortent aux yeux du lecteur par le procédé typographique, comme en musique les « temps forts » par les coups de grosse caisse.

Il chérissait surtout les définitions ; il en cherchait et en trouvait, de juste ou de singulières, qu'il plaçait dans son discours à la manière des cadences qui font briller le chanteur et indiquent le lieu des bravos. Il disait : « L'attention est la probité de l'intelligence » ; et, une autre fois : « la cause des maîtrises est celle de la probité musicale » ; ce qui montre qu'il avait lu les écrits d'Ingres, et qu'en virtuose habile il s'entendait à varier le thème donné. . . Il lui arriva un jour de dire d'une cantatrice que « sa voix avait les cheveux bien plantés », et, de toutes ses comparaisons, ce fut celle à qui la critique fit le plus beau succès.

(à suivre)

Joseph Bonnet

QUOIQUE d'un genre tout différent de celui de ses deux concerts antérieurs, le récital d'orgue de Joseph Bonnet, le 21 mai dernier, n'a pas manqué de susciter le plus grand intérêt.

Autant le maître s'était fait remarquer, il y a deux ans, par la sobriété du choix des timbres et l'absence de toute personnalité, autant, cette fois-ci, a-t-il intéressé l'auditoire par la richesse et la diversité de coloris aussi bien que par une interprétation tout à fait personnelle. Bref, l'on a pu constater que, si Bonnet se plaît à varier les genres, il sait aussi exceller dans chacun d'eux.

On échappe rarement à l'influence des premières impressions. Bonnet nous arrivait, ici, il y a deux ans, précédé d'une réputation d'organiste exquis, et tous ceux qui l'ont entendu alors se rappellent encore sa technique impeccable et son incontestable talent d'interprétation. L'effet fut considérable, et il était rafraîchissant de constater que la musique d'orgue, qui renferme des

beautés réputées, jusqu'à ce jour, inaccessibles au vulgaire, s'était ouvert le chemin d'intelligences étonnées et ravies.

Une première ébauche de programme comportait, paraît-il, la *Passacaille* de Jean-Sébastien Bach et la « Pièce héroïque » de C. Franck. Il est vraiment regrettable que le maître ait jugé à propos de retrancher ces deux dernières pièces. La Pièce héroïque, de Franck, véritable chef-d'œuvre d'ampleur et d'élévation de style, n'eût pas manqué, par son sentiment poétique et son élégante inspiration, de produire sur l'auditoire une impression profonde ; la *Passacaille* de J. S. Bach, œuvre où se dévoile la prodigieuse force de conception du maître d'Eisenach, eût provoqué l'admiration de tous par la fidèle interprétation de l'éminent organiste de Saint-Eustache.

Convenons, toutefois, que Bonnet a su maintenir sa réputation d'organiste de haute valeur par la grande souplesse et la pureté de son jeu ; à certains moments, surtout, son exécution réflé-

taît la verve, la fougue et la poésie fantastique particulière à certains organistes français.

Parlerai-je de la Marche funèbre et chant sésraphique d'Alex. Guilmant? Pourquoi n'en dirais-je pas un mot? Dédicée à la mémoire de sa mère, la pièce en question constitue un chef-d'œuvre du genre, où l'inspiration de l'auteur apparaît dans tout son éclat. Guilmant remporta un immense succès lorsqu'il l'exécuta, lui-même, pour la première fois, sur les grandes orgues de Notre-Dame de Paris. Le chant sésraphique, avec ses arpèges chatoyants, eut un certain retentissement. C'était une trouvaille qui lui valut, il est vrai, l'hon-

neur de la critique; mais la beauté hardie et pleine de distinction contenue dans ces pages créa la plus vive impression.

Interprète consciencieux des œuvres de son maître, Bonnet a traduit fidèlement l'émotion, l'expression sereine, qui caractérise certaines pièces de l'ancien organiste de la Trinité.

Somme toute, cette troisième apparition de Bonnet à Québec produira les plus heureux effets; elle contribuera à développer davantage le goût de la musique d'orgue et ouvrira à plusieurs des horizons nouveaux et immenses.

J.-Arthur BERNIER

La Soirée des Etudiants

Il convient de signaler la bonne action de la Fédération des Etudiants de Laval qui vient de fournir à l'un de nos musiciens l'occasion de faire exécuter une de ses œuvres. Nous voulons parler de l'opéra-comique de M. Joseph Vézina, le *Lauréat*.

Joué pour la première fois en 1906, le *Lauréat* est une des principales, sinon la meilleure, des compositions de M. Vézina. La musique en est sérieuse et mélodique et d'un beau travail orchestral. Il est regrettable cependant que le talent de M. Vézina ne se soit pas exercé sur un livret moins ingrat.

Quant à l'interprétation, nous devons nous en montrer bien satisfaits, si nous tenons compte du fait que les interprètes, pour la plupart, n'étaient pas des familiers de la musique ni de la scène.

Nos félicitations vont d'abord à l'orchestre composé, en grande partie, des musiciens de la Symphonie, et, ensuite, à Madame Adjutor Morency (Pauline).

Dans un rôle dénué de toute ressource dramatique, Madame Morency, qui possède une voix de mezzo remarquable, réussit à vaincre les difficultés d'une partition de soprano élevée. A la faveur de son légitime succès, on peut déplorer, cependant, qu'elle s'attaque à des rôles de soprano; elle risque, à cette ambition dangereuse, d'altérer la charmante qualité de ses moyens vocaux.

Nous devons féliciter aussi Madame C.-A. Davis-Vézina, MM. Pierre Gauthier, Georges Godin et Albert Dufresne qui ont bien interprété

leur rôle, tant du côté dramatique que musical. M. Pierre Gauthier possède une belle voix de baryton qui vaudrait la peine d'être cultivée.

La comédie de Labiche : *Les Vivacités du Capitaine Tic*, fut jouée d'une manière vraiment remarquable pour des amateurs.

G. Duchamp

Concert Sacré

L'*Institut de l'Art vocal* a donné un grand concert en l'église de Saint-Roch, le samedi 17 mai, au profit de l'église.

Au programme : M^{mes} L. Carette-Nadeau et A. Gagnon, M^{lle} Yvonne Drolet, MM. Ernest Lavoie, Jules Moreau, Antonio Lamontagne, Elzéar Bruneau et Arthur Blaquièrre.

M. Xavier Mercier était inscrit pour deux pièces : *Hosanna*, de Granier, et un *Ave Maria* de sa composition. Tout à son enseignement, M. Mercier n'avait pas chanté en public depuis près de cinq ans. Le réputé ténor possède toujours sa voix richement timbrée, harmonieuse et souple, d'une grande ampleur. Il serait à souhaiter de M. Mercier nous donne plus souvent l'occasion de l'entendre.

L'Union chorale de Saint-Roch, conjointement avec le chœur de la paroisse, ont chanté un salut solennel.

C'est M. Léonce Crépault qui était à l'orgue et M. P. Vallière avait la direction du chœur.

H. F.

ÉCHOS ET NOUVELLES



Le Prix d'Europe

Le concours annuel du Prix d'Europe aura lieu dans quelques jours à Montréal. Cinq concurrents ont été admis à concourir pour l'obtention de cette bourse, qui consiste en deux années de séjour à Paris. Ce sont Mlles Mariette Gauthier, Ruth Price, Millred Laigie, MM. Arthur Paradis et Auguste Descarries. Le jury sera constitué comme suit : Madame Berthe Roy, MM. Arthur Letondal, Albert Chamberland, J.-A. Bernier et Robert Talbot.

Hortense Schneider

On annonce la mort d'Hortense Schneider, la célèbre chanteuse d'opérette.

Son nom reste lié à tous les chefs-d'œuvre d'Offenbach, dont elle fut la première grande interprète féminine. Elle créa *La Belle Hélène* (1864), *Barbe-Bleue* (1866), la *Grande Duchesse de Gérolstein* (1867), *La Périchole* (1868). Elle fut aussi la créatrice du *Petit Faust* d'Hervé.

Hortense Schneider fut l'idole du public. Elle joua devant des parterres de rois. Ce qui caractérisait son talent, c'était, dit-on, la mesure dans la fantaisie et le tact dans la verve. La diva quitta le théâtre fort jeune, en pleine gloire, et se consacra à des œuvres de bienfaisance et de charité.

Elle était née à Bordeaux en 1837.

Le Vaisseau de Thespis

L'Opéra de Vienne, avec son personnel artistique, ira faire une saison de trois mois à Buenos-Ayres au cours de l'été prochain. La somme offerte pour cette tournée doit couvrir le déficit de l'exploitation à Vienne.

En France

Le New York Symphony Orchestra a donné au Théâtre de l'Opéra les trois concerts annoncés. La critique parisienne fait à l'orchestre américain un accueil sympathique, mitigé toutefois par de justes réserves. Elle lui reproche de la sécheresse, de la froideur et, surtout, des mouvements fantaisistes et déconcertants.

— Le ténor Charles Fontaine, de retour d'Amérique, a fait sa rentrée à l'Opéra-Comique.

— Busoni, l'éblouissant virtuose du piano, a donné une série de concerts à Paris, où il fut très fêté.

— La jeune pianiste brésilienne Guiomar Novaès, qui s'est acquise une si brillante réputation aux États-Unis, doit donner des récitals en France. Mlle Novaès a fait ses études au Conservatoire de Paris sous I. Philipp.

— Le virtuose-pianiste Mark Hambourg, après une retentissante tournée en Angleterre s'est fait entendre dans la Ville-Lumière.

En Belgique

— Le Théâtre de la Monnaie vient de donner, pour la première fois en Europe, *l'Oiseau bleu* de M. Maurice Maeterlinck mis en musique par M. Albert Wolff. L'œuvre a été très discutée.

En Angleterre

— La célèbre cantatrice Emma Calvé fait une tournée de concerts en Angleterre et en Écosse. Elle annonce son intention de quitter définitivement la scène et se propose de fonder une Ecole de chant à Paris.

— Le pianiste compositeur russe Serge Prokofieff doit donner bientôt des concerts à Londres.

— On a élevé à Whitehall un cénotaphe à la mémoire des soldats anglais morts dans la grande guerre. La musique a sa large part à la cérémonie d'inauguration : les chœurs de Londres, constituant un ensemble de dix mille voix, exécuteront une œuvre d'Elgar *Pour les Soldats tombés...*

Aux États-Unis

— M. Albert Wolff, chef d'orchestre au Metropolitan de New-York, achève un nouvel ouvrage lyrique, *Islam*, d'après un livret de M. Prud'homme. L'ancien chef d'orchestre de l'Opéra-Comique travaille également à un autre opéra, *Fleur de mai*, livret de M. Louis Thomas.

— Faut-il ou non, dans les concerts, interdire l'applaudissement ? Une fois de plus on discute aux États-Unis la question. Certaines revues déclarent que, puisqu'il est, de sa nature, cacophonique, une audition musicale ne saurait s'en accommoder, et que, d'autre part, souvent intempêtif et maladroit, il ne fait alors que gêner l'exécution. D'autres le croient doublement nécessaire : pour le public, dont il exprime la satisfaction, et pour les exécutants, dont il est la récompense.

Informations

— M. Omer Létourneau est heureusement arrivé à Québec. Il a immédiatement repris son orgue de Saint-Sauveur. M. R. Gingras, qui l'avait suppléé durant son absence, est retourné à Saint-Raymond.

— M. Robert Talbot est aussi revenu de New-York, où il a passé huit mois. M. Talbot compte se livrer à l'enseignement et vient d'être choisi pour faire partie du jury qui décernera le Prix d'Europe.

— M. Alfred Poulin, l'excellent maître de chapelle de Limoilou, est de retour de New-York où il a assisté au Congrès international de chant grégorien tenu en la Cathédrale St. Patrick les 1er, 2 et 3 de ce mois.

— Les gardes militaires indépendantes se réuniront en convention à Québec, en juillet prochain. La musique contribuera à l'éclat de ces fêtes. Une messe solennelle sera chantée, en plein air, au Parc de l'Exposition. Des représentations de « pageants » sont organisées avec le concours d'un puissant chœur d'enfants soutenu par des fanfares. Ce spectacle, intitulé : *Une page d'histoire*, sera une apothéose de Samuel de Champlain. C'est M. Joseph Vézina qui est chargé d'organiser la partie musicale.

— La musique de l'Artillerie royale donnera vingt-quatre concerts sur la Terrasse durant l'été.

— Les examens de l'Académie de Musique, pour l'orgue, ont été tenus lundi dernier en la chapelle des RR. PP. Jésuites, rue Dauphine, où la maison Casavant vient d'installer de magnifiques orgues.

— La Chorale Palestrina, sous la direction de M. Alf. Gosselin, a donné un concert sacré en l'église Saint-Roch le dimanche 6 juin. A l'orgue, M. Léon Dessane, accompagnateur de la chorale, et M. Joseph Fortier, organiste de la paroisse.

**Belle musique au Couvent de Sillery**

Les fêtes jubilaires de Sillery ont donné l'occasion d'apprécier l'excellence de l'enseignement musical donné en cette éminente institution.

Comme il convient, la musique vocale y est très soignée et d'une réelle supériorité, tant pour

le choix des pièces que pour leur exécution, dans le double domaine profane et religieux.

Il aurait y à tirer de là, pour nos maisons d'éducation féminines, des leçons et des exemples très précieux que nous nous réservons de dégager dans le prochain numéro. Pour le présent, nous ne pouvons que féliciter cordialement les bonnes religieuses de Jésus-Marie, ainsi que leurs dignes élèves.

Récital d'élèves

M. J.-Arthur Bernier, le réputé professeur, a fait entendre un groupe de ses élèves, mardi dernier, en la salle Robitaille.

Dans un programme de choix, — qui allait de Bach et Rameau à Debussy en passant par Chopin, Liszt, Rubinstein et Grieg, — ont figuré Mlles Paré, L'Heureux, Bernier, McClish, Drolet, Belleau, Guérard, Coulombe, Barbeau.

Pour clore cet intéressant récital, M. Bernier se mit au piano et, avec une de ses plus brillantes élèves, Mlle G. Langlois, joua l'Adagio et final du Concerto en *ré* de Mendelssohn.

M. Raoul Dionne, baryton, prêtait son concours. Cela fit une agréable diversion.

Institut de l'Art Vocal

Le mardi 8 juin a eu lieu le cinquième concert annuel de l'Institut de l'Art vocal, sous la direction de M. et madame Xavier Mercier.

Très intéressant programme. Ont pris part à cette audition : Mmes L. Nadeau et A. Labrecque ; Mlles V. Laliberté, C. Des Rosiers, Yvonne Drolet ; MM. E. Lavoie, J. Moreau, de la Bruère Lemieux, J. Mac Innis, A. Lamontagne, J. Carpenter et A. Blaquièrre.

La soirée commençait par la scène et duo du deuxième acte de *Carmen*, en costumes, jouée par Mme A. Labrecque, fort belle en Carmen, et M. Ernest Lavoie, ardent et chaleureux en Don José. Pour finir on donna le charmant opéra-comique d'Offenbach : *Pepito*, interprété par Mlle Cécile DesRosiers, MM. Ernest Lavoie et Antonio Lamontagne.

Une mention spéciale à Mlle Anna-Marie Messinie qui, au piano d'accompagnement, fut très bien.

H. F.

VARIÉTÉS



Le concours musical de la ville de Paris

Le Conseil municipal vient de rétablir le concours musical de la Ville de Paris.

Aux termes de la délibération, ce concours est ouvert à tous les musiciens français pour la composition d'une œuvre musicale de haut style, avec soli, chœurs et orchestre, sous la forme symphonique ou dramatique.

Les concurrents restent libres de composer eux-mêmes leur poème. La partition devra être complètement orchestrée. Une réduction pour piano et chant sera fournie en un cahier séparé et chaque concurrent devra joindre à sa partition un exemplaire du texte sur lequel il aura composé son œuvre.

Etant donné que les circonstances n'ont pas permis de faire un concours musical depuis 1913, le jury aura la faculté de décerner exceptionnellement, pour celui de cette année, deux prix.

Si l'œuvre couronnée est composée dans la forme symphonique, l'auteur recevra un prix de 10.000 francs, et son œuvre sera exécutée par les soins de la Ville de Paris.

Si l'œuvre couronnée est composée dans la forme dramatique, l'auteur sera libre de choisir le mode d'exécution qui lui paraîtra préférable. Dans le cas où il fixerait son choix sur une exécution dans un concert, sans décor, sans costumes et sans mise en scène il recevrait la somme de 10.000 francs, et la Ville de Paris se chargerait de faire exécuter son ouvrage dans les mêmes conditions que s'il s'agissait d'une œuvre symphonique.

La première de « Faust »

Si *Faust* est l'opéra le plus populaire dans le monde entier, sa fortune ne fut pas dès l'abord bien heureuse.

C'est le 19 mars 1859 qu'eut lieu la première. Le public, surpris à l'audition d'une œuvre qui procédait à la fois de l'opéra-comique dans les scènes où *le parler* avait été maintenu, et de l'opéra pour la plus grande partie, fit bon accueil aux *morceaux*, laissant passer, non sans protester plusieurs fois, les scènes exquises du Jardin (le quatuor, le long duo entre Faust et Marguerite), trop symphoniquement traités pour l'époque.

Au lendemain de cette soirée, la plupart des critiques jugèrent avec sévérité l'œuvre nouvelle,

qui les déconcertait. Quelques-uns cependant accueillirent avec faveur cette partition si différente en sa forme de celles qui triomphaient alors à l'Opéra et à l'Opéra-Comique.

Scudo, qui faisait alors autorité, écrivait dans la *Revue des Deux-Mondes* : « Ce qu'on ne saurait trop louer dans l'œuvre de M. Gounod, c'est la distinction constante du style, c'est le goût parfait qui éclate dans les moindres détails de cette longue partition, c'est le coloris, l'élégance suprême, la sobriété de l'instrumentation où se révèle la main d'un maître qui s'est abreuvé aux sources pures et sacrées. »

Dans le *Journal des Débats*, Berlioz signale « les nombreuses beautés » de la partition. L'acte du Jardin est pour lui « une admirable page » et la scène de l'Eglise est « supérieure-ment traitée. »

Le public et la critique eurent des hésitations devant cette partition qui les surprenait, mais peu à peu l'éducation musicale se faisant plus complète, l'œuvre était consacrée et connu l'indiscutable succès « qui est aux œuvres — disait Gounod lui-même, dans une intime causerie, — ce que le charme est aux créatures, l'élément mystérieux, insaisissable, le *je ne sais quoi* que personne ne peut donner, pas même celui qui le possède. »

Candide franchise

Un jour, après sa classe du matin, Massé rencontre, tout affairé, le brave Cerclier, professeur de trompette au Conservatoire et soliste à l'Opéra-Comique.

Cerclier, qui était un excellent homme, a laissé une réputation de candeur naïve restée légendaire dans le monde des musiciens.

En l'apercevant, Massé sourit, et, Cerclier s'arrêtant, la conversation s'engagea. « Mon cher Cerclier, lui dit tout à coup Massé, savez-vous que je me suis souvent dit que vos collègues, et vous, devez être très fatigués à la fin d'un opéra chargé de « cuivre » comme *Haydée*, par exemple ?

— Ah ! mon cher maître, ne m'en parlez pas, répartit Cerclier, nous sommes éreintés ; et encore, si vous saviez *ce que nous en faisons !* »

Et, après cet aveu, il continua son chemin en hâte sans voir le regard féroce de Massé grommelant tout bas : « Oh ! le gredin... »

A lire dans le prochain numéro :

La formation de l'organiste, par le R. P. C.-H. Lefebvre, S. J.

GOUNOD — Ses doctrines musicales. — Appréciation de sa musique religieuse première manière, par Michel Brenet.

La musique dans nos maisons d'éducation.

Durant les mois d'été, l'activité musicale étant considérablement ralentie, LA MUSIQUE paraîtra sur 16 pages. La «Lettre de Montréal» de M. Fréd. Pellerin, interrompue durant les vacances, reparaitra en octobre.

Les personnes qui possèdent en double les numéros 2 et 3 de "LA MUSIQUE" — ou qui ne tiennent pas à conserver la collection, — rendraient un réel service à l'administration en lui retournant ces numéros.

"LA MUSIQUE" ne rendra compte que des concerts pour lesquels elle reçoit le service de presse.

LES ANCIENS NUMÉROS DE «LA MUSIQUE»

On peut se les procurer pour dix sous chacun, sauf les numéros 2 et 3 qui ne se vendent qu'avec la collection complète dont le prix est de \$1.25 (par la poste, \$1.35).

La TABLE DES MATIÈRES pour 1919 est en vente au prix de 10 sous.

LISEZ

TÊTES ET FIGURES

PAR

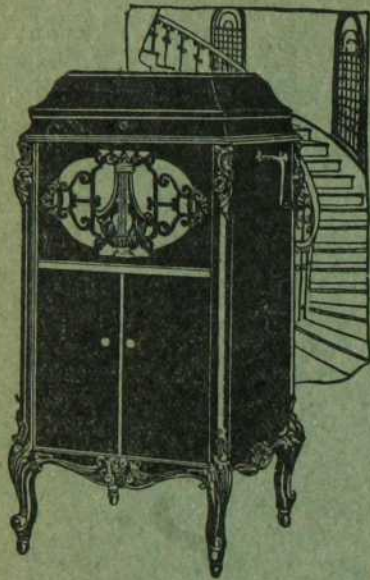
N. LeVASSEUR

300 pages

L'exemplaire, 75c.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Le Célèbre PHONOGRAPHE



Brunswick
ALL PHONOGRAPHS IN ONE

Reproduit à la perfection
TOUS LES DISQUES

Grâce à son
Merveilleux Reproducteur



SEULS REPRÉSENTANTS

MARCEAU & FILS

288, RUE ST-JOSEPH
QUÉBEC.

Capital versé	\$ 17,000,000.00
Fonds de réserve	17,000,000.00
Actif	500,000,000.00

La Banque Royale du Canada

SUCCURSALE HAUTE-VILLE
QUÉBEC, Qué.

Encouragez vos enfants à économiser en leur achetant des coffrets d'épargne. Nous donnons une attention toute particulière aux comptes d'épargne. Une visite est sollicitée.

C.-C. SMITH, Gérant.

DEMANDEZ

— LES —

Ginger Ale, Cream Soda, Ginger Beer,
Cidre Champagne, Iron Brew,
Lemon Soda, etc.

MARQUE

Ed. Coulombe



Tél. 2768

54-56, rue Marin, Québec.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé	\$4,000,000
Fonds de réserve	3,800,000

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE BANQUE

Notre service de correspondants étrangers nous permet d'émettre, aux meilleurs taux, des chèques et mandats payables dans tous les pays.

Caisse d'épargne à toutes les Succursales

Prière en faisant vos achats de mentionner l'annonce lue dans "LA MUSIQUE".

CARTES PROFESSIONNELLES

OSCAR HAMEL

ÉTUDE DE

Rod.-E. MacKAY

HAMEL & MACKAY

NOTAIRES

Représentants de VERSAILLES, VIDRICAIRE, BOULAIS, LTEE, pour la vente des Obligations municipales.

Bureaux : 198, rue St-Jean, Québec. — Téléphone 4455 — Echange privé.

PAUL DROUIN, C.R.

AVOCAT

Edifice Quebec Railway

Tél. 466

OSCAR BEAULÉ

ARCHITECTE

21, rue d'Aiguillon

Tél. 1684

HENRI POULIOT

NOTAIRE

Edifice Quebec Railway

Tél. 992

ADRIEN FALARDEAU

AVOCAT

Edifice Quebec Railway

Tél. 2307

Honneur au Fils de Dieu



Superbe chant de réparation pour le premier Ven dredi et les manifestations publiques au Sacré-Coeur.

Texte substantiel, mélodie très facile, refrain populaire et entraînant, cantique à connaître et à répandre partout.

Conditions de vente:

Paroles notées.....	2 copies pour	5 sous
" "	12 " "	25 sous
" "	25 " "	50 sous
Accompagnement.....	1 " "	25 sous
40 paroles et un accompagnement.....		\$1.00

EN VENTE:

- 1 Aux bureaux de la SCHOLA,
312, rue Ste-Catherine Est, Montréal.
 - 2° Au "CHEZ-NOUS" du Soldat,
31, rue d'Auteuil, Québec.
- N. B. — Par la poste, ajouter timbre de 5 sous.

ABONNEZ-VOUS AU CANADA FRANÇAIS

Deuxième série du **PARLER FRANÇAIS**
(Couronné par l'Académie française)

Publication de l'Université Laval de Québec.
M. l'abbé Camille Roy, Directeur

L'Imprimerie Modèle



Programmes de Concerts
Pancartes, etc.

Demandez nos prix.

Impressions en tous
genres

Travail rapide et soigné

20, Cote de la Montagne

Téléphone 6349

Téléphone 11631

Maison fondée en 1822

ROCH LYONNAIS Fils

LUTHIER

Réparation d'instruments de musique en bois et en cuivre

OUVRAGE GARANTI

110, rue des Fossés,

St-Roch, Québec.

Pianos KNABE



C. ROBITAILLE Enr.

320, rue St-Joseph

Québec.

— Téléphone 2291 —